

# L'actu des Représentants du Personnel Siège

Avril 2022

---

## Si on remettait le masque ?

- Depuis le 14 mars, le port du masque n'est plus obligatoire dans les entreprises. On respire... sauf que le covid n'a pas dit son dernier mot. Au Siège, ça va, ça vient... une quarantaine de cas en fin de semaine dernière, une grosse vingtaine lundi 29 mars, le nombre de contaminations fluctue.

Pour l'instant, aucune nouvelle décision d'ordre sanitaire n'a été prise à FTV.

Le port du masque est une décision individuelle, mais il demeure **recommandé dans les endroits où les gens se retrouvent en grande proximité.**

**Au restaurant d'entreprise, on étudie la possibilité de remettre des plexis sur quelques tables, pour donner la possibilité à ceux qui le souhaitent, de se protéger au moment des repas.**

## Élections au CSE, 2ème tour 31 mars - 6 avril 2022

- Le quorum n'ayant pas été atteint, un second tour a lieu du jeudi 31 mars au mercredi 6 avril, uniquement, par Internet.

Au premier tour, un salarié sur trois seulement a voté, ce qui n'est pas à la hauteur des enjeux, à un moment où l'audiovisuel public est menacé par la suppression de la redevance, les restrictions budgétaires, voire la privatisation, au programme de plusieurs candidats à la présidentielle.

Le CSE, c'est un lieu de résistance. Au cours de leurs 3 années de mandat, le secrétaire et les élus CGT ont montré leur capacité à unir les différentes forces syndicales, pour remettre en cause plusieurs projets de réorganisation. Le plus significatif étant la mise en échec du transfert de 80 salariés des programmes, à la filiale France Télévisions Studio.

Au CSE, la CGT a également combattu les projets de réorganisation du CDE et du service éclairage des plateaux où la sécurité était gravement en question. Elle a été à l'initiative de plusieurs expertises sur le PC info, les abus du forfait-jours, l'accroissement incessant de la charge de travail, des cas de harcèlement moral et de discriminations.

Ce sont aussi vos élus, qui ont en charge la gestion de ce qu'on appelle encore le CE : la billetterie pour le cinéma, le théâtre, les musées, pour faciliter l'accès à la culture. Les colonies de vacances du CI-ORTF ou des séjours, à des tarifs abordables, grâce aux subventions du CSE.

**Le vote, pour élire les membres du CSE, se fait par Internet. Vous avez reçu un courrier à votre domicile, avec identifiant et mot de passe. Si vous ne les retrouvez pas, appelez au 01 87 16 47 33, pour les recevoir à nouveau par mail.**

## La CGT, premier syndicat à FTV

- La représentativité syndicale est déterminée au premier tour des élections professionnelles. Au Siège, avec 28,5 % des voix, la CGT se classe en tête, devant FO 18,6 %, la CGC 15,3 %, le SNJ 14,2 %, la CFDT 12,6 % et l'UNSA 10,6 %.

Le 2<sup>ème</sup> tour permettra d'élire les 26 membres titulaires et les 26 suppléants, qui auront en charge de désigner le ou la prochain(e) secrétaire du CSE et les membres du bureau.

## Nouveaux représentants de proximité

- Une des premières tâches du CSE sera d'élire les 19 représentants du personnel, ou de proximité en langage macronien. Les RP sont vos intermédiaires auprès de la direction. Ils peuvent être saisis pour des questions de conditions de travail, de santé, de salaire... Ils sont beaucoup intervenus pendant la crise covid, pour accompagner la mise place des mesures sanitaires.

Les RP sont aussi à vos côtés pour vous assister, en cas de convocation ou de sanction. Ne dites pas, « je ne suis pas concerné », tout le monde peut avoir besoin d'un délégué, un jour ou l'autre.

## Entretiens annuels, fin de la saison !

- D'après une communication RH, la période des entretiens annuels se termine le 31 mars. On doute fortement que tous les salariés y soient passés ! L'entretien annuel est l'occasion de faire le point, avec son N+1, sur son travail, sa carrière, sa charge de travail, le télétravail, ses demandes de formation etc.

Toutes vos remarques, comme vos demandes d'augmentation ou de promotion, peuvent figurer par écrit dans le rapport d'entretien. C'est le moment d'en parler avec votre chef.

L'entretien ne peut se dérouler sur un coin de table, à la va-vite. Il doit être planifié et se dérouler dans de bonnes conditions.

## Bilan des comités salaires 2021

- Le comité national de suivi des salaires a produit ses statistiques : 90 % des mesures individuelles se situent entre 2% et 3 % d'augmentation du salaire de base. Avec une inflation à 3,4%, même les gagnants sont perdants !

On remarque aussi que la « règle » d'une augmentation tous les 3 ans est battue en brèche, les délais pour décocher une mesure s'allongent. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, près de 10 % des salariés n'ont pas eu de mesure depuis 4 ou 5 années. Se retrouver, au bout de 4 ou 5 ans, avec une mesure à 2 %, n'est-ce pas de la maltraitance salariale ?

## 10 % d'augmentation, oui, c'est possible !

- C'est la revendication de la CGT à quelques semaines de l'ouverture des négociations salariales. 10%, correspond à l'inflation depuis 2014, année du gel des augmentations collectives.

Tout le monde s'en rend compte en passant à la pompe, en réglant sa facture de chauffage, son loyer ou en faisant ses courses, l'inflation est bien de retour. La Banque de France prévoit une flambée des prix à 4,4% pour 2022 après 3,4 % en 2021. Il faut mettre fin à la spirale de la baisse du pouvoir d'achat et du salaire réel, il faut mettre fin aux disparités. Les salaires au régime sec, ça a trop duré.

## Guerre en Ukraine, quelles assurances ?

- Les salariés de France Télévision sont couverts par les contrats d'assurance souscrits au niveau de l'entreprise, mais qu'en est-il des fixeurs, chauffeurs et personnel recruté temporairement sur place ? Question posée au service en charge de la gestion des sinistres (coordonnées sur l'Intranet).

Réponse : la couverture est la même pour tous les salariés permanents, ou occasionnels, quel que soit le statut, dès lors qu'ils peuvent apporter la preuve qu'ils travaillent pour France Télévisions, même ponctuellement.

Sur le terrain, après avoir déployé de gros moyens au début de la guerre, la rédaction a réduit sa présence. On est passé de 8 à 5 équipes. Nous saluons leur travail, dans des conditions difficiles, face à un danger permanent.

## Arabie Saoudite, silence coupable au 20 heures

- « *En Arabie Saoudite, 81 condamnés à mort ont été décapités en une seule journée, samedi 12 mars. Dans le fracas des bombes russes, ce record macabre est passé relativement inaperçu : le monde entier a les yeux tournés vers l'Ukraine. Pourtant, jamais le royaume n'a jamais exécuté autant de prisonniers* ». Extrait d'un article de Radio France, sur franceinfo.fr.

Chez nous, rien dans les JT, le 20 heures est récidiviste. Son silence systématique sur les atteintes aux droits humains en Arabie Saoudite nous interroge. Alignement sur la diplomatie française ? Ne faut-il retenir de cette dictature, que les magnifiques images du rallye Dakar diffusées complaisamment, chaque année par le service des sports ?

## Rédaction numérique des sports, la précarité à ses limites

- « *Il n'est pas prévu à ce jour de mise en consultation de poste, car la Direction des Sports ne dispose pas d'un poste vacant* », c'est la même réponse, faite mois après mois aux représentants de proximité, par le directeur des rédactions des sports.

La moitié des journalistes de la rédaction numérique des sports sont des précaires, 10 sur 18 et parfois plus, pendant les JO. Au planning, en février, pour les deux rédactions, sur 36 journalistes, 28 journalistes étaient des contrats précaires. Cette position intransigeante ne va pas pouvoir être tenue très longtemps. Le directeur de la rédaction va devoir apprendre que le code du travail interdit « *le recours aux CDD pour pourvoir à tout emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise de façon durable* ».

## Et moi, je suis personne ?

- « *Caroline (le prénom a été changé), je sais que tu viens de faire un sujet, mais là pour le 20 heures, tu pourrais repartir en reportage, j'ai personne* ». « *Et moi, je suis personne ?* », se dit Philippe (le prénom, aussi, a été changé), qui prend cette nouvelle humiliation en pleine figure.

Combien de fois, cette scène a pu se répéter dans certains services de la rédaction ? Le chef qui ne te voit pas, ou dont le regard t'évite. Pour lui, tu n'existes pas, tout juste bon à faire des micro-trottoirs, les bons coups sont chasse-gardée.

Le fameux « *casting du 20 heures* » continue son travail de sape. Pour certains chefs, les enseignements du cas de harcèlement moral, exposé en CSE du 16 juillet 2021, sont loin d'avoir été tirés. Le rapport de l'expert est pourtant accablant, il devrait faire réfléchir. On peut le consulter sur le site du CSE, à la rubrique des PV ([voir ici →](#)).

## Les « parrains-marraines » n'ont plus aucune raison d'être

- « *Parrains-marraines, Il s'agit d'un collectif de journalistes qui accompagne les nouveaux CDD, alternants, stagiaires lors de leur arrivée. Ils peuvent faire remonter des questions, mais ils n'ont aucun rôle dans le traitement des dossiers* » telle est la réponse, un peu courte, de la DRH de l'info à une question des représentants de proximité

Qui sont-ils ou elles ? Peut-on les rencontrer, comment sont-ils organisés ? Le manque de transparence est total. Cette structure officieuse, considérée avec bienveillance à l'origine, n'a plus aucune légitimité. Son existence ne doit plus être tolérée. Les RP CGT rappellent que les salariés disposent d'élus et de représentants légitimes, dûment mandatés.

## Questionnaire forfait-jours

- A la suite d'un vote unanime des élus du CSE, un cabinet extérieur, CEDAET, a été mandaté pour lancer une enquête sur les conditions de travail et le forfait-jours à la direction de l'info.

Première étape, un questionnaire, que vous allez bientôt recevoir, par mail. Son but est d'établir la réalité des amplitudes de travail et le respect des temps de vie personnel. Tout le monde est concerné, y compris l'encadrement. Les semaines de 50/60 heures, ça suffit. Soyez nombreux à y répondre.

## Après la fin de la redevance

- Supprimer la redevance, c'est subordonner le financement de l'audiovisuel public à une ligne dans le budget général de l'État. Plus de ressource affectée, garantissant notre existence, mais un financement aléatoire, sujet aux humeurs des gouvernements et des présidents.

Par cette nouvelle attaque, visant à déstabiliser le service public, Emmanuel Macron, fait le jeu des milliardaires comme Bolloré ou Drahi, qui possèdent la quasi-totalité des médias privés du pays.

Pour prendre connaissance des comptes-rendus de la direction, cliquez [ici](#) ➡.

Paris, le 30 mars 2022

<b>VOS REPRESENTANTS DE PROXIMITE</b>	
<b>Programmes, Communication, Marketing, Études</b>	➡ <b>Sophie PIGNAL</b>
<b>Information et Sports</b>	➡ <b>Claude GUENEAU</b> ➡ <b>Georges PINOL</b>
<b>Pour contacter la CGT</b>	➡ <b>cgt.siege@francetv.fr</b> ➡ <b>snj-cgftv@francetv.fr</b>